

À l'intention des pharmaciens propriétaires

Correction n° 1 à la Liste des médicaments, en vigueur le 29 avril 2020

Une correction sera apportée à la *Liste des médicaments* du 29 avril 2020. Celle-ci sera effective le vendredi **8 mai 2020**, mais rétroactive au **29 avril 2020**.

Les changements apportés concernent le médicament méthadone (chlorhydrate de), Sol. Orale, 10 mg/mL.

Sol. Orale		10 mg/mL PPB			
+ 02495783	Jamp Methadone Oral Concentrate	Jamp	1000 ml	112,50	➔ 0,1125
02241377	Metadol	Paladin	100 ml	36,42	0,3642
02244290	Metadol-D	Paladin	100 ml	13,51	➔ 0,1351
02394596	Methadose	Mallinckro	1000 ml	135,10	0,1351
02394618	Methadose (sans sucre)	Mallinckro	1000 ml	150,00	0,1500
02481979	Sandoz Methadone	Sandoz	1000 ml	150,00	0,1500
			1000 ml	112,50	➔ 0,1125

Il n'y aura plus d'excédent pour la personne assurée pour le Metadol-D en format de 100 mL.

Les avis relatifs à cette correction seront publiés sur le site officiel de la RAMQ le 8 mai 2020.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires